

Ville de LAMBALLE-ARMOR

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le six mai, à 18H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. Philippe HERCOUËT, Maire de Lamballe-Armor.

Date de l'envoi de la convocation : 29 avril 2024.

PRESENTS :

BENOIT Jean-François, BOUZID Nathalie, BREXEL Pierrick, BRIENS Pierrick, CAURET Camille, de SALLIER DUPIN Stéphane, FORTIN Céline, GAUVRIT Thierry, GILLARD Nadine, GOASTER Samy, GOUEZIN Alain, HERCOUET Philippe, LE BOUCHER Colette, LE BOULANGER René, LE MOIGNE Christine, LEVY-ROBERT Christelle, L'HEVEDER Jérôme, LINTANF Goulven, MAIGNAN Brigitte, M'BAREK Sébastien, MEGRET Yves, PECHA Virginie, RICHEUX Laëtitia, ROYER Thierry, URVOY Laurence, VITEL Fabien.

ABSENTS :

- ARTHEMISE Fabienne donne pouvoir à HERCOUET Philippe,
- BERNU Sylvain donne pouvoir à M'BAREK Sébastien,
- BURLLOT David donne pouvoir à CAURET Camille,
- GRIMAUULT David donne pouvoir à LE BOULANGER René,
- JEGU Josianne donne pouvoir à GOUEZIN Alain,
- LAVENU DE NAVERAN Hélène donne pouvoir à LINTANF Goulven,
- LE GUEN Nadège donne pouvoir à GAUVRIT Thierry,
- MERIAN Caroline donne pouvoir à de SALLIER DUPIN Stéphane,
- GUYMARD Jean-Luc.

SECRETAIRE DE SEANCE : BRIENS Pierrick

Délibération n°2024-038

Membres en exercice : 35 – Présents : 26 - Absents : 9 – Pouvoirs : 8

RESSOURCES HUMAINES MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS
--

Le tableau des effectifs est constitué de la liste des emplois ouverts budgétairement pourvus ou non, classés par filières, cadres d'emplois et grades et distingués par une durée hebdomadaire de travail déterminée en fonction des besoins du service. Il est donc amené à évoluer en fonction des besoins de l'établissement, du statut des agents recrutés et des évolutions de carrière des agents qui occupent les postes.

Le dernier tableau des effectifs de la collectivité nécessaire au fonctionnement des services a été adopté par délibération du Conseil municipal du 11 décembre 2023. Il est soumis au Conseil municipal une évolution du tableau des effectifs comme suit :

I – Modification de grade et de DHS :

Ces modifications de grades ^{et/ou} de durées hebdomadaires de services (DHS) sont consécutives à des mobilités internes, des recrutements extérieurs ou l'intégration dans la DHS d'heures complémentaires effectuées :

Service	grade prévu/existant	Modification de grade suite à recrutement	DHS
Police Municipale	Brigadier-chef ppal	Adjoint administratif ppal 1 ^{ère} cl	35
Vie Sociale et citoyenne	Rédacteur ppal 2 ^{ème} cl	Assistant socio-éducatif classe exceptionnelle	35
Affaires civiles	Adjoint administratif ppal 2 ^{ème} cl	Adjoint administratif	35

Service	Grade	Ancienne DHS	Nouvelle DHS
Action éducative	Adjoint d'animation ppal 1 ^{ère} cl	33,57	35
Action éducative	Adjoint technique	17,5	19,5
Action éducative	Adjoint technique	20	26
Action éducative	Adjoint technique	20	21
Action éducative	Adjoint technique ppal 2 ^{ème} cl	23	28
Action éducative	Adjoint technique ppal 2 ^{ème} cl	32	35
Action éducative	Adjoint d'animation	9,5	17,5
Action éducative	Adjoint technique	32	17,5

II – Avancement de grade :

Ces modifications sont en concordance avec les missions occupées :

Service	Ancien grade	Avancement de grade	DHS
Action éducative	Adjoint technique ppal 2 ^{ème} cl	Adjoint technique ppal 1 ^{ère} cl	35
Action éducative	Adjoint technique ppal 2 ^{ème} cl	Adjoint technique ppal 1 ^{ère} cl	35
Action éducative	Adjoint technique ppal 2 ^{ème} cl	Adjoint technique ppal 1 ^{ère} cl	35
Action éducative	ATSEM ppal 2 ^{ème} cl	ATSEM ppal 1 ^{ère} cl	35
Police Municipale	Chef de service de police municipale	Chef de service de Police Municipale ppal 2 ^{ème} cl	35

Après avis du Comité Social Territorial du 11 avril 2024,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal

- APPROUVE les modifications du tableau des effectifs comme indiquées ci-dessus avec une date d'effet :
 - o Au 1^{er} avril 2024 pour les modifications et les avancements de grade,
 - o Au 1^{er} août 2024 pour les modifications de DHS,
- ADOPTE le tableau des effectifs établi au 1^{er} août 2024, ci-après,

- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le **17 MAI 2024**

Philippe HERCOUET

Maire de Lamballe-Armor



Handwritten signature of Philippe HERCOUET

Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le **17 MAI 2024**

De la publication le **17 MAI 2024**

~~Pour le Préfet~~
Par délégation
Handwritten signature of Lydie MICHEL
Lydie MICHEL
Directrice
Administration Générale

Lamballe-Armor
Annexe délibération du 6 mai 2024
Tableau des effectifs au 1er août 2024

Postes permanents - Lamballe-Armor			
Filières / catégorie / grade	Temps Complet	Temps Non Complet	Total général
Administrative	27	2	29
A	6		6
Attaché ppal	3		3
Attaché	3		3
B	4		4
rédacteur ppal 1ère cl.	2		2
rédacteur	2		2
C	17	2	19
adjoint administratif ppal 1ère cl	6		6
adjoint administratif ppal 2ème cl	5	2	7
adjoint administratif	6		6
Animation	11	4	15
B	2		2
Animateur ppal 2ème cl	2		2
C	9	4	13
Adjoint d'animation ppal 1ère cl	1	1	2
Adjoint d'animation ppal 2ème cl	4		4
adjoint d'animation	4	3	7
Culturelle	11		11
A	1		1
Bibliothécaire	1		1
B	3		3
assistant de conservation ppal 1ère cl.	1		1
assistant de conservation ppal 2ème cl.	2		2
C	7		7
adjoint du patrimoine ppal 1ère cl.	2		2
adjoint du patrimoine ppal 2ème cl.	3		3
adjoint du patrimoine	2		2
Police	5		5
B	1		1
chef de service de police municipale ppal 2ème cl	1		1
C	4		4
brigadier chef ppal	2		2
gardien-brigadier	2		2
Sociale	14	3	17
A	2		2
Assistant socio-éducatif cl. exceptionnelle	1		1
assistant socio-éducatif	1		1
C	12	3	15
ATSEM ppal 1ère cl.	8	1	9
ATSEM ppal 2ème cl.	2	2	4
Agent social ppal 1ère cl	1		1
agent social	1		1
Technique	23	38	61
B	3		3
technicien ppal 2ème cl	1		1
Technicien	2		2
C	20	38	58
agent de maîtrise ppal	2		2
agent de maîtrise	1	1	2
adjoint technique ppal 1ère cl	6	2	8
adjoint technique ppal 2ème cl	10	21	31
adjoint technique	1	14	15
Total général	91	47	138